

LISTE DES MÉMOIRES REÇUS

1- LES ACTEURS SCOLAIRES

1.0 Les étudiants

École Antoine-Brossard (Brossard)
École Le Sentier (Cap-de-la-Madeleine)
John F. Kennedy School (Montréal)

1.1 Les parents

Fédération des comités de parents de la province de Québec

1.2 Les enseignants

1.2.1 Associations syndicales

Association provinciale des enseignantes et enseignants protestants du Québec
Centrale de l'enseignant du Québec

1.2.2 Associations spécialisées en enseignement religieux ou moral.

Association des enseignantes et enseignants de morale et de religion du Québec
Association québécoise de l'enseignement moral
Association québécoise des professeurs de morale et de religion
Provincial Association of Teachers of Ethics and Religion (PATER)

1.3 Les directions d'établissement

Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement
d'enseignement
Québec Association of School Administrators

1.4 Les professionnels

1.4.1 Les conseillers en éducation chrétienne

Association québécoise des conseillères et des conseillers au service de
l'éducation chrétienne
Les conseillers en éducation chrétienne de la région 05 (Estrie)*

1.4.2 Les animateurs de pastorale

Conférence de la pastorale scolaire

2- LES CONFESIONS

2.1 L'Église catholique

Assemblée des évêques du Québec
La Table diocésaine d'éducation chrétienne pour la région 05*

* Mémoire soumis de l'initiative de l'organisme

2.2 Les Églises protestantes

Assemblée de Pentecôte du Canada
L'Armée du Salut
L'Église presbytérienne au Canada – Consistoire de Montréal
Consistoire laurentien de l'Église unie
Le diocèse anglican de Montréal
Le diocèse anglican de Québec
Table de concertation protestante sur l'éducation

2.3 Les autres confessions

Congrès juif canadien – Région du Québec
Foi baha'ie – Conseil baha'i du Québec
Forum musulman canadien
Les Témoins de Jéhovah

3 – Les organismes « interface » Église-État

Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation
Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation

4 – ASSOCIATION DE CITOYENS

4.1 Groupes porteurs d'une vision séculière de l'éducation

Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire
Ligue des droits et libertés*
Mouvement laïque québécois

4.2 Groupes proconfessionnels

Association des communautés scolaires franco-protestantes du Québec*
Association des parents catholiques*
Citoyens pour les droits scolaires confessionnels constitutionnels*

* Mémoire soumis de l'initiative de l'organisme

[Lettre d'invitation aux organismes¹]

Montréal, le 15 février 1998

Comme vous le savez sans doute, la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, a annoncé, en octobre dernier, la création d'un *Groupe de travail sur la place de la religion à l'école*. Ce Groupe «a pour mandat général d'examiner la question de la place de la religion à l'école et de définir les orientations pertinentes et de proposer des moyens en vue de leur mise en œuvre».

De façon plus précise, il doit «déterminer les principes, les finalités et les diverses orientations qui pourraient guider l'État dans sa définition de la place de la religion à l'école et indiquer, le cas échéant celles qu'il recommande». Il convient de prendre note que notre Groupe exerce son mandat au nom de l'État et non pas des différentes confessions que l'on retrouve au Québec.

Notre mandat nous fait aussi l'obligation de :

« clarifier les attentes des parents [...] de même que celle des acteurs immédiats de l'école, et plus particulièrement des enseignantes et des enseignants et des directions de l'école »

de même que

« de prendre en considération les points de vues des principales confessions religieuses et les groupes porteurs d'une vision séculière de l'éducation ».

Comme la ministre a annoncé, en mars dernier, que le rapport que nous devons remettre l'automne prochain fera l'objet d'un débat à la commission parlementaire de l'éducation et que le public pourra y participer, nous n'entendons pas tenir nous-mêmes d'audiences publiques.

Nous souhaiterions toutefois connaître la pensée de votre organisme sur les orientations que devrait adopter l'État québécois en ce qui concerne la place de la religion à l'école. Aussi, nous vous invitons par la présente à nous faire part, par écrit, des réflexions de votre organisme sur les objets qui font partie de notre mandat. Vous trouverez à cette fin un guide de consultation qui, vous le constaterez, en reprend les éléments principaux. Votre organisme demeure parfaitement libre d'utiliser ce guide comme il lui convient.

¹ Une version adaptée de ce guide a été envoyée aux conseils étudiants consultés

Afin d'aider notre Groupe à planifier son travail, nous vous serions reconnaissants de nous faire savoir, dans un premier temps, si votre organisme a l'intention de répondre à notre invitation en nous retournant le formulaire ci-joint. Dans l'affirmative, nous vous invitons à nous transmettre votre mémoire en dix exemplaires dans les meilleurs délais, mais au plus tard pour le 15 avril prochain.

Au nom du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école, veuillez, je vous prie, recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre Proulx,
président

pièces jointes

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE

GUIDE DE CONSULTATION

Afin d'éclairer notre Groupe sur les orientations que préconise votre organisme à l'égard de la place de la religion à l'école, nous apprécierions que vous nous fassiez connaître toutes réflexions que vous jugez utiles à l'appui de ces orientations. À cette fin, les notes qui suivent constituent un cadre de réflexion permettant d'introduire les principales questions que nous vous proposons comme guide de travail.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

- **L'évolution de la société québécoise**

La société québécoise a, ces derniers trente ans, beaucoup évolué. On y a observé en particulier une **sécularisation** importante de même qu'un **pluralisme religieux** grandissant, surtout dans la région de Montréal.

Sur le terrain proprement scolaire, on peut penser que la mise en place prochaine des nouvelles **commissions scolaires linguistiques** entraînera une «reconfiguration» du tissu social. On assistera en effet au regroupement, sous une même administration francophone ou anglophone, des catholiques d'une part, et des membres des autres religions d'autre part, lesquels depuis plus de 150 ans, vivaient très largement séparés.

- **Des choix de société**

Le Québec a fait déjà certains choix de société qui se répercutent dans le domaine de l'éducation, notamment en ce qui a trait à la **langue française**, comme langue commune de la vie publique, et à la politique québécoise en matière **d'intégration des immigrants**.

Sur le terrain proprement scolaire, la **modification récente de l'article 93** de *la Loi constitutionnelle de 1867* peut être comptée parmi les choix de société. De même, la loi 180 adoptée en décembre dernier a confirmé un mouvement de **décentralisation vers l'école**, dans le cadre d'un projet national d'éducation.

- **Droits fondamentaux et droits des parents**

Les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés garantissent à tous les citoyens la **liberté de conscience**, la **liberté de religion**, le droit de tous à **l'égalité devant la loi**. En même temps, la Charte québécoise des droits et libertés reconnaît aux **parents** le droit « d'exiger que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral conforme à leur conviction, dans le cadre des programmes prévus par la loi » (art. 41). Par ailleurs, actuellement, des **clauses dérogatoires** aux chartes protègent les droits et privilèges des confessions catholique et protestante en matière d'éducation.

- **Les rapports de l'État avec la religion**

C'est dans ce contexte que nous devons réfléchir collectivement sur les **finalités** et des **principes** qui doivent fonder les rapports de l'État avec la religion. Ces finalités et ces principes n'existent pas a priori. Ils relèvent des conceptions des individus et des groupes. Ils sont précisément l'objet de la délibération démocratique.

UN QUESTIONNEMENT

En prenant en compte cette problématique, mais sans s'y limiter ni en limiter la portée, quelle est la position de votre organisme sur les questions suivantes :

- Quelles **orientations générales**, l'État devrait-il poursuivre à l'égard de la religion à l'école en ce qui concerne :
 - le **statut des écoles** en tant qu'institutions ?
 - les **services éducatifs** : enseignement, animation religieuse ou pastorale, etc. ?
 - les **autres aménagements**: fêtes et symboles religieux, coutumes alimentaires et vestimentaires, locaux de prière, etc. ?
 - les **élèves**, les **parents** et les **personnels** ?
- Quels **moyens** ou **mesures** votre organisme recommande-t-il de prendre à l'égard de ces réalités ?

SVP : ACHEMINER VOTRE MÉMOIRE (en 10 copies), au plus tard le **15 avril** prochain, accompagné d'une **disquette** identifiée au **nom de votre organisme** et précisant le nom et la **version du logiciel** avec lequel le texte a été produit. Adresser le tout à:

Jean-Pierre Proulx
Groupe de travail sur la place de la religion à l'école
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
c.p. 6128, succ. Centre-Ville
Montréal H3C 3J7

RÉPONSE

Notre organisme

- • a l'intention de répondre à votre invitation
- • décline votre invitation

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

No de téléphone _____

No de télécopieur _____

Courrier électronique _____

Signature _____

SVP : ADRESSER VOTRE RÉPONSE

à :

Jean-Pierre Proulx
Groupe de travail sur la place de la religion à l'école
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
c.p. 6128, succ. Centre-Ville
Montréal
H3C 3J7

No de téléphone : 514-343-6652
No de télécopieur : 514-343-5812
Courrier électronique : proulxje@ere.umontreal.ca